

LASEP

École fondamentale

Promotions régionales „Balle“ pour les cycles 1 et 2
Freed mat Liichtathletik an der Coque
Formation Brevet Junior Lifesaver de la FLNS
Formation LASEP - ENEPS
Réunion du CC du 12 octobre 2016
Réunion du CC du 10 novembre 2016
Congrès extraordinaire du 17 janvier 2017
Esprit LASEP

BIO 4

2016 - 2017



paraît 10 fois par
année scolaire
imprimé par nos soins

L A S E P
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél 48 55 70
Gsm 691 58 77 76
ou **691 48 55 70**

Fax 48 54 47
info@lasep.lu
www.lasep.lu

Calendrier sportif provisoire 2016 - 2017

1^{er} trimestre

Mardi 20.12. Football-Indoor pour équipes scolaires mixtes C4

Vacances de Noël

2^e trimestre

Jeudi 12.1. Promotion régionale « Balle » à Bascharage C1-C2

Jeudi 12.1. Promotion régionale « Balle » à Strassen C1-C2

Jeudi 19.1. Freed mat Liichtathletik à la Coque C3-C4

Jeudi 26.1. Freed mat Liichtathletik à la Coque C3-C4

Congé de Carnaval

Mardi 7.3. Butzen à la Coque C1-C2

Mardi 21.3. Fête de Basketball C3-C4

Mardi 28.3. Promotion régionale « Balle » à Leudelage C1-C2

Mardi 28.3. Promotion régionale « Balle » à Hosingen C1-C2

Vacances de Pâques

3^e trimestre

Mardi 2.5. 1000 km Schwammen + Schwamppass C1-C4

Jeudi 4.5. 1000 km Schwammen + Schwamppass C1-C4

Mardi 9.5. 1000 km Schwammen + Schwamppass C1-C4

Mardi 23.5. Promotion « Multiballe » et escalade à la Coque C3-C4

Congé de la Pentecôte

Mardi 13.6. Promotion et Fête de Football C3-C4

- Save the date -

51^e Congrès ordinaire

Le Président et les membres du Comité Central ont l'honneur de vous inviter au 51^e Congrès ordinaire de la LASEP qui aura lieu

**le jeudi, 2 mars 2017 à 17h00
à Waldbillig**

Promotions régionales « Balle » pour les cycles 1 et 2

Jeux de balles sous forme de 6 à 8 ateliers à

- Bascharage, le jeudi, 12 janvier 2017

de 13.45 à 15.15 et de 15.30 à 17.00 hrs

2 séances de 90 minutes pour 70 enfants au maximum par séance
Centre sportif «Op Acker»; 83A, avenue de Luxembourg, L-4950 Käerjeng

- Strassen, le jeudi, 12 janvier 2017

de 13.45 à 15.15 et de 15.30 à 17.00 hrs

2 séances de 90 minutes pour 70 enfants au maximum par séance
Hall omnisports; 41, rue Feyder; L-8026 Strassen

- Leudelange, le mardi, 28 mars 2017

de 13.45 à 15.15 et de 15.30 à 17.00 hrs

2 séances de 90 minutes pour 70 enfants au maximum par séance
Hall sportif; 7, Place des Martyrs; L-3361 Leudelange

- Hosingen, le mardi, 28 mars 2017

de 13.45 à 15.15 et de 15.30 à 17.00 hrs

2 séances de 90 minutes pour 70 enfants au maximum par séance
Centre sportif « Parc Housen »; 4b, Parc; L-9836 Hosingen



inscriptions@lasep.lu

-> à partir du **lundi 19 décembre 2016 (18h00)**

-> pour le **lundi 9 janvier 2017** au plus tard

Veillez indiquer:

- ***le nom de l'association sportive***
- ***le nom du dirigeant responsable***
- ***son numéro de téléphone et son adresse email***
- ***le nombre de participants du C1 au C2***
- ***le choix de la manifestation (date, lieu et séance)***

Freed mat Liichtathletik 2017 an der Coque

en collaboration avec la FLA

Catégories et dates:

1. Jeudi, le 19 janvier 2017:
débutants mixtes et scolaires mixtes
(2 classements différents)

2. Jeudi, le 26 janvier 2017 :
débutants mixtes et scolaires mixtes
(2 classements différents)



Compétition : par équipes de 7 athlètes dont au moins 2 de chaque sexe.
 5 athlètes participent à chaque épreuve dont au moins 1 athlète de chaque sexe.

Horaire:

- arrivée des équipes à 14.15 hrs (**entrée 1 « Arena »**)
- début des épreuves à 14.30 hrs
- course finale à 16.30 hrs (13^e atelier)
- classement final et remise des coupes vers 17.00 hrs

Règlement:

1. Le nombre d'équipes par après-midi est limité à 36. (max. 4 équipes / AS)
2. Toute équipe ne respectant pas le nombre prévu de 5 à 7 athlètes par équipe (dont au moins 2 de chaque sexe) peut participer, mais n'est pas classée au classement général.
3. Une équipe composée de compétiteurs issus de plusieurs AS différentes participe hors concours.
4. 7 élèves peuvent être inscrits dont au moins 2 de chaque sexe, mais à chaque épreuve participent seulement 5 élèves dont au moins 1 de chaque sexe. Aucun changement dans la composition de l'équipe n'est permis durant une épreuve, même pas pour un 2^e essai.
5. Un poussin ne peut faire partie ni d'une équipe débutants ni d'une équipe scolaires. Au plus deux débutants peuvent faire partie d'une équipe scolaires. Ni un scolaire ni un minime ne peuvent faire partie d'une équipe débutants. Au plus deux minimes peuvent faire partie d'une équipe scolaires, dont au plus un minime à chaque épreuve.
6. Les enfants doivent être licenciés au moment de la date limite d'inscription.
7. Chaque équipe doit participer à tous les ateliers : course, saut, lancer. Le nombre d'essais par équipe et par atelier est bien défini à l'avance et ne fait pas l'objet de négociations sur place.
 La dernière épreuve est une course relais à laquelle participent toutes les équipes.

8. Les ateliers restent fermés jusqu'au signal officiel du départ. Aucun entraînement sur place n'est autorisé, les préparations devant être faites au sein de l'AS (explications détaillées des ateliers avec illustrations dans ce BIO). Warm-up commun 10 minutes avant le départ officiel.
9. Les équipes sont réparties sur les différents ateliers et commencent simultanément. Après **9 minutes**, elles changent d'atelier selon le principe de rotation. Aucun changement d'atelier n'est permis avant la fin de ces 9 minutes, même pas lorsqu'une équipe a terminé son atelier avant les délais.
10. Une AS ne peut participer qu'à une seule des deux dates prévues.

La distribution des points et le classement :

1. Le vainqueur de chaque épreuve obtient 1 point, le deuxième 2 points, le troisième 3 points, etc...
2. Les points accumulés à chaque épreuve sont additionnés et déterminent le classement général. L'équipe avec la plus petite somme de points à la fin de toutes les épreuves remporte donc la victoire finale.
3. Il y a un classement général pour les scolaires mixtes et les débutants mixtes pour chacune des 2 journées sportives.

Toute équipe non conforme au règlement ne peut participer que hors concours.

inscriptions@lasep.lu

-> à partir du **lundi 19 décembre 2016 (18h00)**

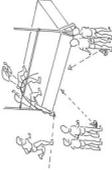
-> pour le **lundi 9 janvier 2017** au plus tard

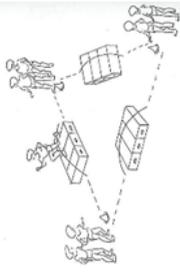
Veillez indiquer:

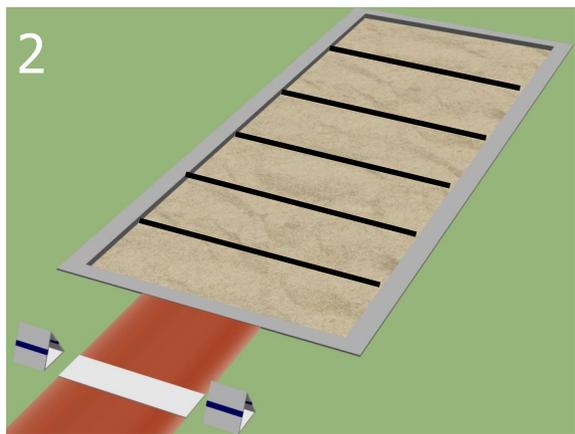
- ***le nom de l'association sportive***
- ***le nom du dirigeant responsable***
- ***son numéro de téléphone et son adresse email***
- ***le nombre d'équipes pour chaque catégorie***
- ***la date de la participation des équipes***

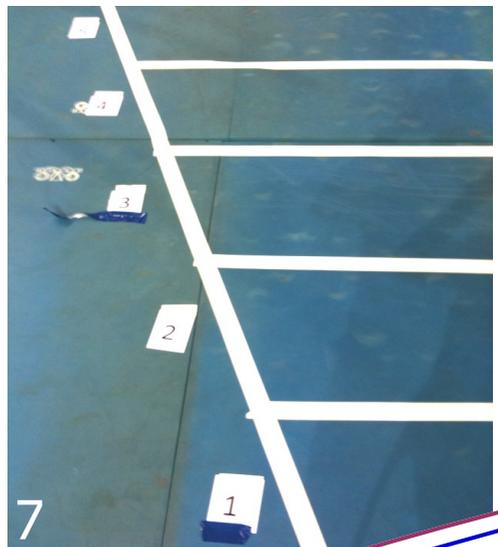
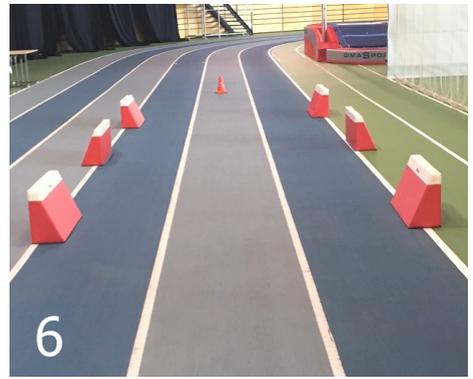
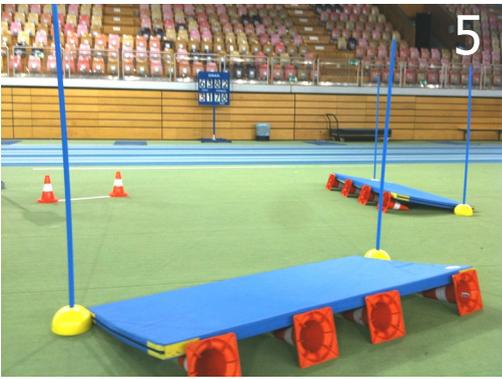
Veillez noter que les **transport-bus** sont à organiser par vos soins!



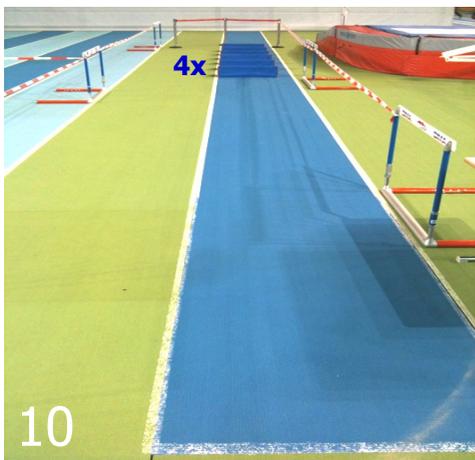
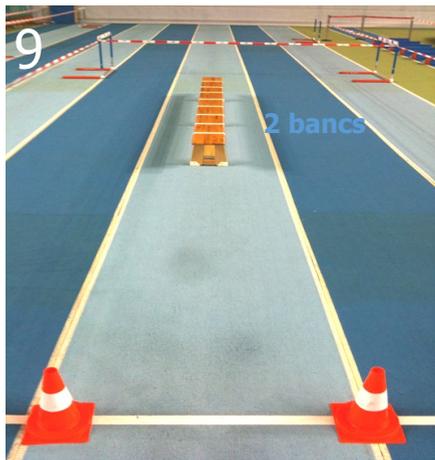
Freed mat LA (1)	Titre atelier	Déroulement	Evaluation	
course	1.Sprint	<ul style="list-style-type: none"> parcourir une distance maximale en un temps de 5 sec. 7 cônes déposés à partir de 10 m du départ à des intervalles réguliers de 3 mètres coup de sifflet donné par le juge = fin des 5 sec. temps chronométré chaque enfant court individuellement 	<ul style="list-style-type: none"> 5e cône dépassé = 5 points 4e cône dépassé = 4 points, etc. tous les équipiers courent à tour de rôle points additionnés = résultat de l'équipe résultats de tous les coéquipiers additionnés 	
	8.Sprint 20 m	<ul style="list-style-type: none"> élan de 10 m maximum essayer de sauter dans une des zones de réception à partir de la zone d'impulsion points varient selon la zone de réception atteinte 	<ul style="list-style-type: none"> points varient selon la distance entre la zone d'impulsion et la zone de réception atteinte le meilleur total de points par équipe est retenu pour le classement 	
	2.Zielspringen	<ul style="list-style-type: none"> impulsion à une jambe !!! élan limité à 8 m barre à franchir : 90 resp. 80 cm 5 essais max. par sauteur côté au choix 		<ul style="list-style-type: none"> chaque athlète qui réussit son saut remporte au maximum 1 point pour son équipe. 90 cm pour les scolaires 80 cm pour les débutants
	3.Hochsprung	<ul style="list-style-type: none"> relais de 6 sauts alternatifs en ciseaux corrects au moment où le premier sauteur touche le sol derrière le 6e obstacle, (confirmé par l'appel du juge) le sauteur suivant peut prendre le départ, etc. 		<ul style="list-style-type: none"> nombre total de haies réussies par équipe en 2 min.
	6.Hürden überqueren	<ul style="list-style-type: none"> atteindre une distance max. entre le 1^{er} lanceur et le point d'atterrissage de la balle au dernier lancer point d'impact du 1er, 2e, 3e ... lanceur = position de lancer du prochain lanceur balle à lancer à deux mains (poids des balles: débutants 2 kg, scolaires 3 kg) 	<ul style="list-style-type: none"> plusieurs essais de l'équipe tolérés en une durée maximale de 9 minutes distance totale atteinte prise en compte 	<ul style="list-style-type: none"> zone plus éloignée = plus de points attribués (2m + 0,50 + 0,50 + 0,50 + 0,50) Distance de 50 cm pour toutes les catégories meilleurs essais de l'équipe pris en compte meilleur essai de chaque participant pris en compte pour le classement
	4.Medizinball-staffel	<ul style="list-style-type: none"> lancer la balle avec deux mains d'en bas et vers l'avant plusieurs essais de l'équipe tolérés (limite 9 minutes) Poids de la balle: débutants 2 kg, scolaires 3 kg. 	<ul style="list-style-type: none"> lancers de précision sur la zone indiquée de la paroi de séparation choix entre 3 distances de lancer les lancers manquant la zone indiquée ne sont pas prises en compte plusieurs essais de l'équipe tolérés (durée maximale: 9 minutes) 	
lancer	7.Medizinball-schocken			
	12.Wurf ins Netz			

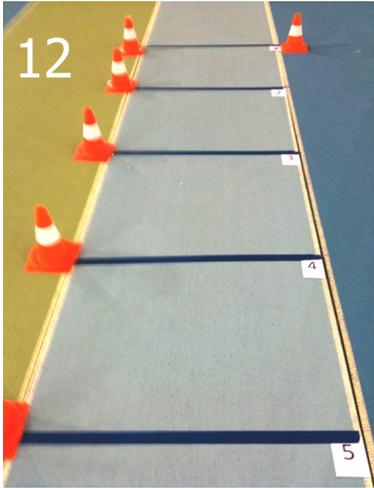
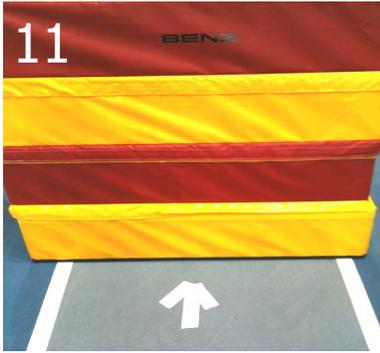
Freed mat LA (2)	Titre atelier	Déroulement	Evaluation
haies	5.Hürden-sprint (Staffel) Relais	<ul style="list-style-type: none"> parcours de 3 obstacles à parcourir par l'équipe des 5 athlètes temps chronométré entre le signal de départ et l'arrivée du dernier coureur de l'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> meilleur temps du relais de l'équipe pris en compte pour le classement <i>détail haies :</i> 
	10.Hürden-staffel	<ul style="list-style-type: none"> sursauter 4 mini-haies alignées et espacées de 3m, revenir en courant en avant temps chronométré entre le signal de départ et l'arrivée du dernier coureur de l'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> temps total du relais de l'équipe pris en compte pour le classement
	9.Bank-springen	<ul style="list-style-type: none"> sursauter 2 bancs avec toujours <i>au moins un pied</i> sur le banc en alternant les pieds le 2^e pied passe d'un côté du banc vers l'autre à chaque saut, avancer d'un champ indiqué sur le banc retourner en sautant sur une jambe le long du 1^{er} banc et sur l'autre le long du 2^e banc 	<ul style="list-style-type: none"> temps total de passage par l'équipe des 5 athlètes seuls les parcours exécutés de façon correcte pris en compte pour le classement
coordination	11.Roller-staffel	<ul style="list-style-type: none"> parcourir une distance de 12 m en slalom et à trottinette 	<ul style="list-style-type: none"> temps total de passage par l'équipe des 5 chronométré
	épreuve finale	13.relais 200 m sur la piste	<ul style="list-style-type: none"> équipes placées dans des zones de départ déterminées par des tapis autour de la piste Après le départ commun le premier coureur de chaque équipe réalise un tour de piste (200m) et fait le relais avec le prochain coureur de son équipe sur le tapis avec passage du témoin... ... jusqu'au 5e coureur les résultats du relais comptent 2 fois pour le classement final!!!





10





Formation en vue de l'obtention du Brevet Junior Lifesaver de la FLNS

Chères collègues, Chers collègues,

Depuis la rentrée 2013-2014, la détention du brevet Junior Lifesaver de la FLNS est impérativement requise pour tout dirigeant assurant des cours de natation LASEP. La présence physique d'un maître-nageur agréé n'en dispense pas.

Attention: La surveillance générale incombe en permanence à l'instructeur de natation chargé de la sécurité et du maintien de l'ordre à l'intérieur de la piscine. (voir Règlement grand-ducal du 31 juillet 1990, Chapitre 1^{er}, Art.2.)

Pour éviter tout problème juridique en cas d'accident, le Comité Central exige des dirigeants concernés de se conformer à cette directive.

La LASEP organisera des cours spécifiques en vue de l'obtention du brevet Junior Lifesaver au cours des mois de mars et d'avril 2017. Les secrétaires des AS sont d'ores et déjà invités à communiquer les informations suivantes aux intéressés.

Selon les besoins et compétences individuels, les candidats auront le choix de se présenter à la **Piscine KROUNEBIERG à MERSCH** aux dates et horaires suivants :

de 8.00 à 10.00 heures les samedis suivants:

04.03.2017, 11.03.2017, 18.03.2017, 25.03.2017 et 01.04.2017

Informations pratiques:

Piscine KROUNEBIERG à Mersch

Rdv à 08.00 heures - entrée/caisse de la piscine

50€ (35€ entrée piscine, 15€ brevet)

Tenue sportive: pyjama ou pantalon « Legging » et T-Shirt avec manches longues

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter Nicole Kuhn-Di Centa

GSM : 691 48 55 70 E-Mail: nicole.kuhn-dicenta@lasep.lu

L'inscription est obligatoire.

Merci de votre intérêt et salutations sportives,

Nicole KUHN - DI CENTA



Formation LASEP en collaboration avec l'École Nationale de l'Éducation Physique et des Sports

Les modules requis:

- Élaboration d'un programme sportif de base
- Fundamental movement skills
- Planification d'une séance
- Enseignement et apprentissage



Pour plus d'informations concernant les modules: www.sports.lu



ENEPS
Ecole Nationale de
l'Éducation Physique
et des Sports

REMY Jérôme

Tél: 00352 24783430
Fax: 24783440
Email: jerome.remy@sp.etat.lu
Site: www.sports.lu
Adresse: Ministère des Sports
66, rue de Trèves
L-2630 Luxembourg/Cents

Informations LASEP: Nicole Kuhn-Di Centa (48 55 70)



Réunion du CC du 12 octobre 2016

Présences: Gierenz Steve, Jander Tom, Kimmel Steve, Kintzelé-Majerus Simone, Kuhn-Di Centa Nicole, Marx Steve, Rath Marcel, Schneider Gilbert, Stoos Carole, Wesquet Stéphanie

Invités: Lehnen Maximilien

Excusés: Resslering Carole, Senninger René

1. Approbation du rapport de la réunion du CC du 22.09.2016

	Le rapport est approuvé unanimement par les membres du Comité Central.
--	--

2. Communications du président

	Le Président de la LASEP accueille les membres du CC et souligne l'importance de cette réunion puisque le projet des Statuts de la LASEP sera présenté.
--	---

3. Informations du secrétariat général

PAI	Puisqu'il reste beaucoup de questions ouvertes concernant le PAI (projet d'accueil individualisé), le secrétariat général a demandé une réunion au Ministère de la Santé avec le Dr Wagener Yolande , médecin-chef de division, le vendredi 21 octobre 2016 .
2002 (année rectifiée)	Le CC décide que les enfants licenciés nés en 2002 (année rectifiée) appartiennent à la catégorie d'âge des Minimes .
carnet LASEP	Comme les AS ont toutes commencé leurs séances, nous demandons si elles veulent obtenir des carnets LASEP et/ou des cachets « Sporty » pour les licenciés. Le secrétaire général fera un courriel aux secrétaires pour connaître leur besoin en carnet/cachet et si elles le souhaitent, le nombre exact.
AS Bridel	À cause d'un malencontreux incident , une réunion entre les dirigeants concernés et le président de l'AS Bridel, la mère de l'enfant concerné, le président de la LASEP et le secrétariat général a été convoquée. La situation a été réglée et des solutions ont été proposées.
gilets jaunes badges boutons	Mme Nicole Kuhn-Di Centa informe le CC que les gilets jaunes ainsi que les badges boutons ont été commandés auprès des responsables des ateliers du Kräizbiere .
composition des équipes	À la suite d'un courriel reçu par Monsieur Alain Jung, le CC souligne que les critères de la composition des équipes seront de toute manière repris dans le Bio et ce en temps utile.
	Des séances LASEP ne pourront pas être proposées à Beggen (au cycle 3) dû à un manque de dirigeants .
vestiaires	Le CC rappelle que les dirigeants sont tout autant responsables dans les vestiaires que pendant les séances.
	Monsieur Paul Schieres se chargera à nouveau de l' encodage des points sur ordinateur pendant les manifestations « Freed mat Liichtathletik ».
102 heures de travaux socio-éducatifs	Après une intervention du secrétariat général, l'inspecteur responsable a retiré son avis défavorable concernant la demande d'une éducatrice de Sanem de prester des séances LASEP dans le cadre des 102 heures de travaux socio-éducatifs. (cette possibilité est prévue dans le vade-mécum LASEP point 6)

décharge d'enseignement du secrétaire de l'AS Luxembourg-Ville	Le CC approuve unanimement une proposition de la CF pour augmenter les décharges d'enseignement de Monsieur Jean Serrig, secrétaire de l'AS de la ville de Luxembourg , étant donné que l'AS Luxembourg organise des séances LASEP dans ± 13 quartiers pendant l'année scolaire 2016/17. Afin de lui proposer cette décision, soumise à certaines conditions , il sera invité au secrétariat général de la LASEP dans les plus brefs délais.
--	--

4. Rapport de la réunion de mise au point à Differdange

	Mme Nicole Kuhn-Di Centa informe le CC qu'une réunion de mise au point a eu lieu en date du 5 octobre 2016 à Differdange et que le collège échevinal de la commune de Differdange refuse de manière catégorique que les séances de la LASEP aient lieu entre midi et 14h00 . Un nouveau rendez-vous est proposé au mois de janvier .
--	---

5. LASEP – Maisons relais

Bech-Macher	Le travail en commun entre la LASEP et les Maisons relais au niveau local ne se déroule pas toujours comme souhaité . Nicole Kuhn-Di Centa évoque les problèmes concernant les séances de la LASEP qui devraient avoir lieu entre midi et 14h00 à Bech-Macher . Une réunion aura lieu vendredi 14 octobre 2016 avec le bourgmestre de la commune de Schengen.
foyers scolaires	Afin de résoudre les nombreuses difficultés rencontrées avec les foyers scolaires de la ville de Luxembourg , le CC décide d' inviter Monsieur Fred Keup et Madame Elena Herrera lors de sa prochaine réunion.
MENJE	Pour discuter des difficultés rencontrées, une réunion de concertation , en vue d'un meilleur fonctionnement et d'une collaboration plus étroite entre la LASEP et les maisons relais, a été fixée avec le MENJE .

6. « LASEP meets maisons relais »

six AS	Le secrétariat général a été informé par six AS que des activités communes avec la maison relais ont eu lieu pendant la semaine européenne du sport.
--------	--

7. Présentation du projet « statuts de la LASEP »

	Monsieur Maximilien Lehnen , avocat à la cour, présente le projet des Statuts. S'en est suivie une discussion accompagnée de questions . Les membres du CC constatent qu'il ne leur reste plus beaucoup de temps jusqu'au prochain Congrès et qu'il sera nécessaire d'élaborer un règlement interne aux Statuts .
--	--

8. Divers

	La prochaine réunion aura lieu le 10 novembre 2016 à Strassen à 18h, salle de réunion 1.
--	--

Steve Kimmel
secrétaire général - LASEP

Réunion du CC du 10 novembre 2016

Présences: Gierenz Steve, Jander Tom, Kimmel Steve, Kintzelé-Majerus Simone, Kuhn-Di Centa Nicole,

Marx Steve, Rath Marcel, Resslering Carole, Schneider Gilbert, Stoos Carole

Invités: Peters Sally, Punnel Véronique

Excusés: Rippinger Joëlle, Senninger René, Wesquet Stéphanie

1. Approbation du rapport de la réunion du CC du 12.10.2016

	Le rapport de la dernière réunion est approuvé unanimement.
--	---

2. Communications du président

	Le président accueille les membres du CC et se réjouit du bon déroulement du Cross National.
--	--

3. Informations du secrétariat général

Capoeira	Les séances de Capoeira sont annulées par la responsable pour des raisons familiales. Carole Resslering , membre du CC et assesseur de la CTS, se propose éventuellement d'assurer des cours de danse dans les AS.
Carnet LASEP	Le CC décide de ne pas faire imprimer le carnet de la LASEP, étant donné que l'intérêt des AS était plutôt faible . Ayant encore suffisamment de cachets, ceux-ci seront envoyés aux AS.
Nouvelles AS	Le secrétariat général informe le CC que les nouvelles AS, Frisange et Boevange/Attert , viennent de démarrer leurs séances.
Inscriptions	Pour des raisons d'équité , le CC décide que les inscriptions pour les différentes manifestations ne seront acceptées qu'à partir de la date et heure indiquées dans le BIO.
Réunions pour les secrétaires	Le secrétariat général informe que les réunions pour les secrétaires auront lieu le 21 novembre à Strassen et le 23 novembre à Steinsel et ce toujours à 19 heures. En dehors des informations diverses, le projet des nouveaux statuts sera également présenté par notre juriste Maximilien Lehnen.
Foyers scolaires	Helena Herrera et Fred Keup ont annoncé au secrétariat général qu'ils ne pourront participer à ce CC. Cependant, ils ont fait savoir qu'ils soutiennent les bonnes relations entre les foyers scolaires et la LASEP et qu'ils vont faire de leur mieux pour améliorer la situation.
Secrétaire AS Luxembourg	Jean Serrig , secrétaire de l'AS de Luxembourg-Ville, s'est rendu le 13 octobre au secrétariat de la LASEP en vue de la redéfinition de sa tâche en tant que secrétaire.
Coque	Une visite à la Coque est prévue pour le 18 novembre pour préparer les prochaines manifestations.
Monsieur Fernand Weiler	Le CC souhaite de prompts rétablissements à Monsieur Fernand Weiler et le remercie pour ses services rendus à la LASEP. Lors des prochaines manifestations, Christophe Mehrpool se chargera provisoirement de l'animation.
AS Sandweiler	Un parent d'élève s'est plaint que l'AS Sandweiler a exclu son enfant des séances jusqu'en janvier 2017. Vu les circonstances inacceptables de la situation, le CC soutient pleinement la décision des dirigeants de l'AS.
	Le secrétariat général évoque sa présence lors de deux séances LASEP, l'une au quartier de la gare et l'autre à Walferdange pour observer et conseiller les dirigeants.
« Velo an der Schoul »	Nicole Kuhn-Di Centa a représenté la LASEP à Cessange lors d'une conférence de presse concernant le « Velo an der Schoul ». Les ministres Claude Meisch et François Bausch ont pu apprécier la démonstration des exercices qui pourront être utilisés à l'école ainsi que pendant les séances LASEP. Le CC se propose d' inviter Mme Suzy Godart pour une des prochaines réunions et charge les membres de la CTS de s'occuper d' une formation continue à ce sujet pour les dirigeants.

remerciement	Tom Jander remercie Simone Kintzelé-Majerus de l'avoir soutenu au secrétariat général pendant son congé parental.
--------------	---

4. Rapport de la réunion de la CTS du 19.10.2016

	Gilbert Schneider explique que lors de cette réunion les manifestations « Cross National », « Dëschtännisfest », « Butzendeg » et « Fussball Indoor » ont été préparées et finalisées.
--	--

5. Réunion au Ministère de la Santé du 21.10.2016

	<p>Dr. Yolande Wagener explique à Madame Nicole Kuhn-Di Centa et à Monsieur Steve Kimmel que le sujet de L'INCLUSION LUI TIENT A CŒUR. Le PAI se trouve dans une phase de transition et doit encore s'établir. Lors de cette réunion, les éléments suivants sont retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le personnel de la LASEP n'est pas autorisé à administrer des médicaments aux enfants, sauf si un PAI a été établi (ou s'il est en possession d'une ordonnance médicale et d'une autorisation préalable des parents). - S'il existe des documents autorisant l'administration de médicaments, il ne s'agit alors pas d'un acte médical, mais d'un acte d'aide. - Dans une situation d'urgence, il est évident que chacun doit agir en toute âme et conscience et venir en aide à une personne en danger (cf. non-assistance à personne en danger) <p>Le CC décide de faire parvenir ce message à tous ses dirigeants et de proposer aux dirigeants intéressés une formation « crash » dont les sujets pourraient être : l'épilepsie, le diabète et les allergies en général (éventuellement avec une démonstration du « fastjekt »)</p>
--	---

6. Réunion au MENJE du 24.10.2016

	(Présences : Claude Sevenig, Patrick Hierthes, Gilles Reuland, Nicole Kuhn-Di Centa, Tom Jander, Steve Kimmel) Cette réunion s'est déroulée dans un climat propice. Beaucoup de problèmes ont été discutés et des solutions constructives ont été proposées. À l'avenir, un écart entre les heures prestées et les heures facturées aux parents sera expliqué à l'aide d'un formulaire. Le MENJE et la LASEP s'engagent aussi maintenant qu'auparavant d'échanger leurs informations et de travailler ainsi en étroite collaboration.
--	---

7. Rapport de la réunion de la CTS du 8.11.2016

	Lors de cette réunion, un feedback du Spillcross et du Cross National a été réalisé. De manière générale peu d'enfants du cycle 4 participent à ces deux manifestations. Pour le Cross National 2017, l'accueil doit être mieux signalisé et la zone d'arrivée doit être décalée. Il faudrait aussi penser à imprimer le numéro de la course sur le dossard de l'enfant. Le calendrier sportif provisoire 2017-2019 a également été établi.
--	--

8. Calendrier sportif provisoire 2017/19

	Gilbert Schneider présente l'ensemble du calendrier sportif provisoire 2017-2019. Le CC propose de présenter le « Butzendag » sous le thème du ballon (jeu de balle,...).
--	--

9. Divers

	Tom Jander propose que les responsables de la CTS soient toujours invités au CC pour présenter leur manifestation.
	La prochaine réunion aura lieu le 8 décembre à Strassen.



Congrès extraordinaire

Le Président et les membres du Comité Central ont l'honneur de vous inviter au Congrès extraordinaire de la Ligue qui aura lieu

**le mardi, 17 janvier 2017
à 19.00 heures**

**au Centre Culturel Paul Barblé
201, rte d'Arlon, L-8011 à Strassen (entrée: rue des Romains)**

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue du secrétaire de l'AS Strassen, Monsieur Paul ZIMMER
- Allocution de Monsieur Gaston GREIVELDINGER, Bourgmestre de la commune de Strassen
- Le mot du président de la LASEP, Monsieur Marcel RATH
- Adoption de l'ordre du jour
- Vote des modifications aux statuts
- Vote du règlement interne proposé
- Lieu et date du Congrès ordinaire

Présentation / Informations de
Madame Félicie Streicher-Schintgen
Infirmière / médecine scolaire
« fastjekt »

Verre d'amitié offert par la commune de Strassen

Dans l'espoir de vous accueillir

Steve KIMMEL
Secrétaire général

Marcel RATH
Président

L A S E P
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél.: 48 55 70
Gsm: 691 58 77 76
ou 691 48 55 70

Fax: 48 54 47
Email: info@lasep.lu
www.lasep.lu



Le dirigeant ...

- ... sert comme modèle pour tous les enfants à encadrer;
- ... véhicule et fait respecter le *fair-play*;
- ... veille à une sécurité maximale aux vestiaires et pendant les activités sportives;
- ... collabore de façon active lors des événements organisés sur les plans local, régional et national;
- ... encourage les enfants à mettre une tenue adéquate lors des activités sportives;
- ... respecte les dates d'inscription pour les manifestations sportives organisées par la Commission Technique et Sportive.

Le secrétaire de section ...

- ... tient à jour le fichier de la licence collective des enfants afin de garantir leur assurance en cas d'accident;
- ... assiste aux réunions annuelles pour secrétaires organisées par le Comité Central.

L'AS locale ...

- ... offre des entraînements multisports;
- ... est représentée au Congrès ordinaire;
- ... participe pendant l'année scolaire à au moins deux manifestations dont une à caractère promotionnel.

Tout membre de la LASEP ...

- ... soigne le dialogue avec les partenaires de la communauté scolaire;
- ... se conforme aux statuts ainsi qu'aux directives et aux décisions du Comité Central.

Les partenaires de la LASEP

ALL ABOUT PRINTING

G R O U P E
CK
CHARLES KIEFFER

2, rue Léon Laval Z.A. am Bann
L-3372 Leudelange
Tél. : 26 380-1
info@ck-online.lu
www.ck-online.lu



KONICA MINOLTA



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



lalux⁺
ASSURANCES



voyages

emile weber

www.voyages-weber.lu

éischtklasseg reesen